

## **CONSEIL COMMUNAUTAIRE SÉANCE DU 12 AVRIL 2022 COMPTE RENDU SOMMAIRE**

**Convocation du Conseil Communautaire : 5 avril 2022**

**Affichage du compte-rendu sommaire : 19 avril 2022**

Les organes délibérants des Communautés de Communes sont soumis aux dispositions relatives au fonctionnement des conseils municipaux, en tant qu'elles ne sont pas contraires à des dispositions propres à ces établissements, en application de l'article L. 5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales. Cet article renvoie notamment à l'article L. 2121-25 du même code qu'il convient de transposer en ce qui concerne l'affichage du compte rendu sommaire des séances des Conseils Communautaires, à défaut de disposition spécifique contraire. Ainsi, le compte rendu sommaire des séances de l'organe délibérant, comme pour le conseil municipal, doit être affiché dans les huit jours suivants au siège de la Communauté de Communes et mis en ligne sur son site internet.

L'an deux mille vingt-deux, le douze avril à vingt heures, à la Maison de l'Île à Auvers-sur-Oise, 78 rue Marcel MARTIN, le Conseil Communautaire s'est réuni sous la présidence de Mme Isabelle MÉZIÈRES, après convocation adressée individuellement à chaque conseiller, le cinq avril 2022.

### **Titulaires présent(e)s :**

Alain PASQUET, Isabelle MÉZIÈRES, Sabina COLIN, Jean-Pierre OBERTI, Martine ROVIRA, Michel RAYROLE, Cécile HÉBERT-JACQUET, Christophe MÉZIÈRES, Dorothea OBERTI, Éric COLIN, Alain ZIMMERMANN (Auvers-sur-Oise), Claude NOËL, Sylvie AMBLAS (Butry-sur-Oise), Matthieu LAURENT, Marie-Agnès PITOIS, Gérard LEROUX (Ennery), Brahim MOHA (Épiais-Rhus), Stéphan LAZAROFF (Frouville), Olivier DESLANDES (Génicourt), Éric COUPPÉ (Hédouville), Marion WALTER (Livilliers), Christophe BUATOIS, Chantal DESHONS, Jérôme LEPLAT (Nesles-la-Vallée).

### **Suppléant votant :**

Michel RICHARD (Labbeville).

### **Procurations :**

Marc LE BOURGEOIS (pouvoir donné à Isabelle MÉZIÈRES), Géraldine DUVAL (pouvoir donné à Claude NOËL), Éric BAERT (pouvoir donné à Brahim MOHA), Alain VAILLANT (pouvoir donné à Matthieu LAURENT).

### **Absents excusés :**

Alain DEVILLEBICHOT (Labbeville), JALLET (Menouville), Anne SAGLIER (Valmondois)

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Brahim MOHA, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptés.

### **Assistaient**

Audrey DELIÈGE Directrice Générale des Services  
Valérie RAMALHÈTE Assistante DGS

Le quorum étant atteint, Madame La Présidente, déclare la séance ouverte à 20h11.

## ORDRE DU JOUR DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Approbation du compte-rendu du Conseil Communautaire du 15 février 2022

### Décisions de la Présidente

- 1** – L'affectation des résultats provisoires de 2020 du budget principal
- 2** – L'affectation des résultats provisoires de 2020 du budget annexe Z.A.E.
- 3** – L'affectation des résultats provisoires de 2020 du budget annexe Office du Tourisme
- 4** – Vote des taux 2022 : TFB – TFNB – CFE
- 5** – Vote du taux 2022 : TEOM
- 6** – Taxe GÉMAPI 2022 : Produit attendu
- 7** – Sollicitation d'une subvention de l'association Festival d'Auvers-sur-Oise
- 8** – Sollicitation d'une subvention de l'association foyer rural Rallye
- 9** – Sollicitation d'une subvention de l'association SVS
- 10** – Vote du budget primitif 2022 : Budget principal
- 11** – Vote du budget primitif 2022 : Budget annexe Z.A.E.
- 12** – Vote du budget primitif 2022 : Budget annexe Office du Tourisme
- 13** – Convention de financement 2022 AOJE
- 14** – Convention de financement 2022 Les P'tits Loups
- 15** – Convention de financement 2022 Les Mêmes du Sausseron

## Approbation du compte-rendu du Conseil Communautaire du 15 février 2022

Rapporteur : Isabelle MÉZIÈRES

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
**UNANIMITÉ**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DÉCIDE

**D'APPROUVER** le compte rendu du Conseil Communautaire du 15 février 2022.

## Décisions de la Présidente depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022

Rapporteur : Isabelle MÉZIÈRES

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
**UNANIMITÉ**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DÉCIDE

**PRENDRE ACTE** du tableau ci-après retraçant les décisions prises par La Présidente depuis le 1er janvier 2022 :

N°	Objet
2022-01	Sollicitation d'une subvention DSIL projet France services
2022-02	Sollicitation d'une subvention DSIL projet Rénovation éclairage public en LED ZAE
2022-03	Sollicitation d'une subvention Conseil Départemental Ecole de musique
2022-04	Sollicitation d'une subvention Région IDF soutien à l'équipement en Vidéo protection

## 1 – Affectation provisoire de la reprise anticipée des résultats de 2021 du budget principal

Rapporteur : Audrey DELIÈGE

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
**UNANIMITÉ**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DÉCIDE

**D'AFFECTER** au budget primitif 2022 de la CCSI les résultats provisoires de fonctionnement de l'exercice 2021 de la façon suivante :

- R002 - Excédent de fonctionnement reporté pour : 1.067.784,64 €
- En recettes d'investissement au compte 1068  
Dotations fonds divers, réserves pour : 700.00,00 €

## 2 – Affectation provisoire de la reprise anticipée des résultats de 2021 du budget annexe Z.A.E.

Rapporteur : Audrey DELIÈGE

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
**UNANIMITÉ**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DÉCIDE

**D'AFFECTER** au budget primitif 2022 de la Z.A.E. les résultats provisoires de fonctionnement de l'exercice 2021 de la façon suivante :

- R002 - Excédent de fonctionnement reporté pour : 40.036,25 €
- En recettes d'investissement au compte 1068  
Dotations fonds divers, réserves pour : 0,00 €

### 3 – Affectation provisoire de la reprise anticipée des résultats de 2021 du budget annexe de l'Office de Tourisme Communautaire

Rapporteur : Audrey DELIÈGE

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
**UNANIMITÉ**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DÉCIDE

**D'AFFECTER** au budget primitif 2022 de l'Office du Tourisme les résultats provisoires de fonctionnement de l'exercice 2021 de la façon suivante :

- D002 - Excédent de fonctionnement reporté pour : 46.887,53 €
- En recettes d'investissement au compte 1068  
Dotations fonds divers, réserves pour : 0,00 €

### 4 – Vote des taux 2022 : TFB – TFNB – CFE

Rapporteur : Isabelle MÉZIÈRES

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
**UNANIMITÉ**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DÉCIDE

**DE FIXER** les taux d'imposition des contributions directes pour l'année 2022 comme suit :

TAXE	TAUX
Taxe Foncière sur le Bâti	1,00%
Taxe Foncière sur le non Bâti	2,40%
Cotisation Foncière des Entreprises	18,33%

### 5 – Vote du taux 2022 : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)

Rapporteur : ÉRIC COUPPÉ

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
**UNANIMITÉ**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DÉCIDE

**DE VOTER** pour l'année 2022 les taux par commune comme suit :

ZONE	COMMUNE	TAUX	SYNDICAT
1	AUVERS-SUR-OISE	10,27 %	TRI-ACTION
2	FROUVILLE, HÉDOUVILLE	9,33%	TRI-OR
3	BUTRY-SUR-OISE	11,00%	SMIRTOM
4	ARRONVILLE, ÉNNERY, ÉPIAIS-RHUS, GÉNICOURT, HÉROUVILLE-EN-VEXIN, LABBEVILLE, LIVILLIERS, MENOUVILLE, NESLES-LA-VALLÉE, VALLANGOUJARD, VALMONDOIS	6,88%	

### 6 – Taxe pour la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations 2022 : Produit attendu

Rapporteur : ÉRIC COUPPÉ

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
**UNANIMITÉ**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DÉCIDE

**FIXER** le produit attendu de la taxe GEMAPI à hauteur de 160.000€ pour 2022.

### 7- Sollicitation d'une subvention de l'association Festival d'Auvers-sur-Oise

*Il ne s'agit pas d'une délibération mais fera l'objet d'une décision de la Présidente. Le point est soumis à l'avis du Conseil pour fixer le montant de la subvention à attribuer.*

Rapporteur : Claude NOËL

AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
**UNANIMITÉ**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DÉCIDE

**D'OCTROYER** une subvention de fonctionnement à l'association Festival d'Auvers-sur-Oise à hauteur de 5.000€.

### 8 – Sollicitation d'une subvention exceptionnelle du comité des fêtes de Frouville – Rallye pédestres

*Il ne s'agit pas d'une délibération mais fera l'objet d'une décision de la Présidente. Le point est soumis à l'avis du Conseil pour fixer le montant de la subvention à attribuer.*

Rapporteur : ÉRIC COUPPÉ

AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
**UNANIMITÉ**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DÉCIDE

**D'OCTROYER** une subvention de fonctionnement au comité des fêtes de Frouville à hauteur de 1.000€.

### 9 – Sollicitation d'une subvention de l'association Sauvegarde Vexin Sausseron

*Il ne s'agit pas d'une délibération mais fera l'objet d'une décision de la Présidente. Le point est soumis à l'avis du Conseil pour fixer le montant de la subvention à attribuer.*

Rapporteur : STÉPHAN LAZAROFF

AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
**UNANIMITÉ**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DÉCIDE

**D'OCTROYER** une subvention de fonctionnement à l'association Sauvegarde Vexin Sausseron à hauteur de 1.500€.

### 10 – Vote du budget primitif 2022 – Budgets Principal

Rapporteur : Audrey DELIÈGE

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
**MAJORITÉ**

**(28 pour et 1 contre : M. Zimmermann)**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DÉCIDE

**D'ADOPTER** le budget primitif de l'année 2022 du budget principal qui s'équilibre de la manière suivante :

SECTION	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	10.781.167,75 €	10.781.167,75 €
INVESTISSEMENT	3.240.757,97 €	3.240.757,97 €
TOTAUX	14.021.925,72 €	14.021.925,72 €

### 11 – Vote du budget primitif 2022 – Budgets annexe ZAE

Rapporteur : Audrey DELIÈGE

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
**UNANIMITÉ**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DÉCIDE

**D'ADOPTER** le budget primitif de l'année 2022 du budget annexe ZAE qui s'équilibre de la manière suivante :

SECTION	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	174.336,25 €	174.336,25 €
INVESTISSEMENT	2.374.906,26 €	2.374.906,26 €
TOTAUX	2.548.242,51 €	2.548.242,51 €

### 12 – Vote du budget primitif 2022 – Budgets annexe Office de Tourisme

Rapporteur : Audrey DELIÈGE

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
**UNANIMITÉ**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DÉCIDE

**D'ADOPTER** le budget primitif de l'année 2022 du budget annexe Office de Tourisme qui s'équilibre de la manière suivante :

SECTION	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	132.887,53 €	132.887,53 €
INVESTISSEMENT	5.764,30 €	5.764,30 €
TOTAUX	138.651,83 €	138.651,83 €

### 13 – Convention de financement 2022 : CCSI/AOJE

Rapporteur : STÉPHAN LAZAROFF

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
**UNANIMITÉ**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DÉCIDE

**D'APPROUVER** la convention de financement entre la CCSI et l'association l'OAJE pour 2022.

### 14 – Convention de financement 2022 : CCSI/Les P'tits Loups

Rapporteur : STÉPHAN LAZAROFF

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
**MAJORITÉ**

**(27 pour et 2 abstentions : Mme Pitois, Mme Walter)**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DÉCIDE

**D'APPROUVER** la convention de financement entre la CCSI et l'association Les P'tits Loups pour 2022.

### 15 – Convention de financement 2022 : CCSI/Les Mômes du Sausseron

Rapporteur : STÉPHAN LAZAROFF

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
**UNANIMITÉ**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DÉCIDE

**D'APPROUVER** la convention de financement entre la CCSI et l'association Les Mômes du Sausseron pour 2022.

Mme La Présidente lève la séance à 21h20.

Compte-rendu sommaire à disposition dans l'attente du procès-verbal complet qui sera mis en ligne après approbation des conseillers communautaires lors d'une prochaine séance.

À Auvers-sur-Oise, le 18 avril 2022.

**Isabelle MÉZIÈRES**  
**Présidente de la C.C.S.I.**

